
Transmission par la commune de Dinan des détails de la fête célébrée en l'honneur de la Raison et pour la reprise de Toulon, lors de la séance du 12 ventôse an II (2 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Transmission par la commune de Dinan des détails de la fête célébrée en l'honneur de la Raison et pour la reprise de Toulon, lors de la séance du 12 ventôse an II (2 mars 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 645;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32960_t1_0645_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

de qui vous tenez le jour; qui vous ont prodigué et vous continuent encore leurs services, est le premier de vos devoirs, remplissez leurs désirs, vous serez heureux vous-mêmes. L'application au travail est le second; cette application, il est vrai [deux mots manquent] à votre âge; mais voyez le sacrifice de nos frères dévoués à la défense de la patrie; ils ont tout quitté : parents, amis, plaisirs, surmontez, donc, citoyens, tout ce qui vous paroît difficulté, et nous n'aurons ensuite qu'à vous louer et à applaudir à vos succès.

Un des élèves obtient la parole, il se compare, ainsi que ses compagnons, à de jeunes plantes qui ont besoin de culture; il est vivement applaudi; il récite en entier les droits de l'homme avec la plus grande exactitude; on demande de toutes parts que son nom et son âge soient inscrits au procès-verbal, ce qui est adopté à l'unanimité; il se nomme Louis Sauvage, âgé de dix ans; il reçoit le baiser fraternel au son de toute la musique militaire et de celle de ces jeunes élèves alternativement et aux applaudissements réitérés de toute l'assemblée et des tribunes qui, quoique très vastes, ne pouvoient contenir l'affluence du monde : Tous les autres élèves sont également interrogés et tous satisfont également; souvent, ils sont interrompus par les applaudissements et font éprouver à l'assemblée les plus grandes jouissances qui remplissent l'objet de la séance en en faisant une fête.

Le président leur pose la question suivante : que mériterait un homme qui voudrait s'élever au-dessus de tous : un cri général s'élève, la guillotine. Le président leur observe que la guillotine est une punition républicaine; que dans le cas proposé, c'est la mort, un coup de poignard.

Il s'agit de décerner les cocardes tricolores qui avaient été arrêtées dans la séance du 28, de vous faire la récompense de ceux des élèves qui l'auraient le plus mérité : on y ajoute le portrait de Marat. Le citoyen Duvicquier Rodelinghen fait aussi l'offre de l'*Emile* de Rousseau pour faire partie des récompenses; il le dépose sur le bureau.

Lissès à la parole, il dit que quand il s'agit de la partie la plus précieuse de la République, il n'a pas besoin de préparation, que toutes les idées lui viendront à souhait. Il s'oppose à ce que l'on distribue ces récompenses à un, deux ou plusieurs des élèves; tous, dit-il, l'ont mérité; il demande que le citoyen Blériot, leur instituteur, qui connoît ceux qui ont le mieux rempli leurs devoirs les décerne. En faisant l'éloge de l'instituteur, il croit devoir lui faire une observation sur la manière classique de réciter qui règne encore parmi quelques-uns de ces élèves; la société en reconnoissant les services du c^m Blériot, l'engage à faire son possible pour le leur faire perdre.

Le citoyen Blériot répond qu'il fera toujours son principal soin de leur faire perdre toujours ce qui ressent encore les anciennes écoles, mais qu'il faut le temps à tout; que la société peut à cet égard se reposer sur son zèle, qu'il va redoubler, s'il lui est possible.

Vincent, général, renouvelle la proposition qui déjà avoit été arrêtée dans une pareille séance accordée aux mêmes élèves où ils ont répété différents programmes de grammaire et d'arithmétique et aussi renouvelée lors de la visite

d'André Dumont, représentant du peuple, laquelle proposition tend à former un bataillon de jeunes gens sous le nom de *Le Peletier*; il s'offre d'en être l'instituteur et demande que les élèves qui viennent de satisfaire la société d'une manière aussi consolante en forment le noyau; que chaque commandant de bataillon soit invité à recevoir les souscriptions, il demande que le rendez-vous pour former les compagnies ait lieu décadé 1^{er} pluviôse sur la place de la fédération, dix heures du matin; toutes ces propositions mises aux voix sont adoptées.

L'assemblée arrête sur la proposition de Lissès que le portrait de Marat ornera la salle d'institution, que l'*Emile* restera entre les mains du c^m Blériot, instituteur pour en faire usage lors du développement de ses élèves, et que les cocardes nationales seront attachées par la société entière aux élèves, à la tête de leur bataillon, le jour du rassemblement ci-devant fixé.

Le président témoigne aux élèves que la société est très satisfaite, il est vivement applaudi par toute la société et les tribunes.

Le président, après plusieurs propositions faites par des membres, demande aux élèves s'ils savent ce que c'étoit qu'un roi? Tous, par un mouvement spontané s'écrient : un animal dévorant; il leur dit de jurer avec lui de les détester à jamais : un cri général s'élève : nous le jurons.

Des chansons patriotiques succèdent, les élèves, la société, les tribunes chantent tour à tour, les intervalles sont remplis par les discours des orateurs, dont les expressions ne manquent pas. Les élèves chantent la chanson des *Sans-culottes* accompagnées de leur petite musique et avec des petits gestes qui exprimoient d'une manière sensible les émotions qu'elle opéroit dans leur âme; l'enthousiasme est à son comble. L'assemblée et toutes les tribunes se joignent à eux et la salle ne retentit que d'airs patriotiques. Après un court intervalle ils chantent alternativement avec la musique, la chanson : Où peut-on être mieux... Lissès est obligé de convenir que leurs gestes sont analogues aux paroles; un nouvel enthousiasme s'emparant de plusieurs membres, ils prennent les enfants par la main et font une ronde au milieu de la salle au son chéri de la Carmagnole. Callaert demande que le procès-verbal de cette séance soit envoyé à la Convention nationale, à différents rédacteurs et aux bataillons de ce district : Luin demande que la Convention soit invitée à hâter l'envoi du plan d'éducation dont elle s'occupe, Barret et Blériot demandent l'ajournement qui est adopté. Les cris de *Vive la République* terminent la séance.

LISSÈS (présid.), VINCENT (secrét.),
MOUILLOU (secrét.), CARMIER (secrét.).

39

La commune de Dinan fait passer le cérémonial de la fête qu'elle a célébrée en l'honneur de la raison, et à l'occasion de la reprise de Toulon.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

(1) P.V., XXXII, 396. B¹², 12 vent.; J. univ., n° 1561.